

N/REF : 15/07/2024 11H01 C:024883 I:30506
V/REF : INT6424729
V/Appel du Lundi 15/07/2024 a 11H01

NEXITY GRENOBLE
PELLISSIER RONZINO
21 AVENUE FELIX VIALLET
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : VERCORS PANORAMIC
1,3,5 RUE D ALEMBERT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 1 RUE D'ALEMBERT - BISTROT D'EMILE
CONTACT SUR PLACE 06 22 80 51 17
MOTIF : INTERVENIR EN ATSEINTE POUR UN DEBOUCHAGE
Donneur d'ordre : Mme S. RUELLE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 11/07/2024 A 21H30
INTERVENTION EN ASTREINTE SUR APPEL DU BISTROT D'EMILE
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA CANALISATION HORIZONTALE DEPUIS LES CAVES
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 23/07/24 a 10H55 Mme S. RUELLE
FC LCOMPTER Email envoyé le 15/07/24 a 11H10 Mme S. RUELLE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45
TOTAL H.T.				265,35
T.V.A. a 10,00%				26,53
TOTAL T.T.C.En EURO				291,88

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN